

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
MINISTRY OF ENVIRONMENT,
PROTECTION OF NATURE AND
SUSTAINABLE DEVELOPMENT
SECRETARIAT GENERAL

AROE N°

00004

du

12 JUN 2020

ATTESTATION DE RESPECT DES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES

Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable

- Vu l'Accord de Partenariat Volontaire sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux des bois et produits dérivés vers l'Union Européenne (APV/FLEGT) du 06 Octobre 2010 ;
- Vu la loi n° 2011/014 du 15 juillet 2011 autorisant le Président de la République à ratifier l'APV/FLEGT ;
- Vu le décret N° 2011/238 du 09 Août 2011 portant ratification de l'APV/FLEGT ;
- Vu l'arrêté n° 0004 /MINFOF du 07 février 2013 fixant les critères et les modalités de délivrance des certificats de légalité dans le cadre du régime d'Autorisation FLEGT ;
- Vu la décision n°00131/D/MINEPDED/CAB du 26 août 2016 fixant les modalités de délivrance des Attestations de Respect des Obligations Environnementales dans le cadre du régime d'Autorisation FLEGT ;

CONSIDERANT les conclusions du rapport d'évaluation du dossier :

ATTESTE QUE :

La FORESTIERE de MBALMAYO, B.P : 394 Douala, a respecté les obligations environnementales associées à l'exploitation de son UFA 10 039 sise dans le Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

En foi de quoi, la présente Attestation, valable pour une période de 12 mois (01 an) à compter de sa signature, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle peut cependant être suspendue au cas où des non-conformités majeures sont observées dans le cadre des missions de suivi.



Le Ministre Délégué

Dr Nana Aboubakar Djallab

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA PROMOTION
DU DEVELOPPEMENT DURABLE



00678

N° /L/MINEPDED/SG/DPDD/SDPGE/CSGD
Réf : V/L N°004/BA/DLA/2020 du 07 Mai 2020

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT,
PROTECTION OF NATURE AND
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT FOR PROMOTION OF
THE SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Yaoundé le

12 JUN 2020

LE MINISTRE

À

**MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA FORESTIERE DE MBALMAYO**

B.P : 394 ; Tel : 699 923 936

Email : lfm.bobak@yahoo.fr

DOUALA

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse bonne réception de votre correspondance de référence et d'objet repris en marge.

Y faisant suite, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'examen de votre dossier à la lumière des exigences définies à l'article 10 de l'arrêté n°0004/MINFOF du 07 février 2013 fixant les critères et les modalités de délivrance des certificats de légalité et précisés dans la Décision n°00131/D/MINEPDED/CAB du 26 août 2016 fixant les modalités de délivrance des Attestations de Respect des Obligations Environnementales, dans le cadre du régime d'Autorisation FLEGT, n'a suscité aucune observation particulière et a donné lieu à un avis favorable.

Aussi, je vous tiens ci-joint, l'Attestation de Respect des Obligations Environnementales relative à l'exploitation de votre UFA 10 039 sise dans le Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma parfaite considération.

Pièce Jointe :

- AROE relative à l'UFA 10 039.



Le Ministre Délégué

Dr. Nana Aboubakar Djalloh